

Merci de respecter la mise en forme de ce document (police, caractères, marges, etc)

Formulaire de restitution d'une synthèse

Arrondissement : MULHOUSE (68)

Type de réunion

Réunion de collègue public

Merci de supprimer les intitulés qui ne correspondent pas à votre situation

03 Vers quel type d'égalité l'Ecole doit-elle tendre ?

1. Le droit à l'expérimentation pédagogique

Le premier constat qui a été fait lors du débat soulève le problème lié au public des établissements et à l'adaptation des enseignements à ce type de public. L'école, considérée comme un tremplin social, doit pouvoir répondre à la demande et au besoin de tous ses types d'élèves.

- Les enseignants ont relevé l'aspect fondamental de la mixité sociale, en effet, celle-ci permet d'inscrire l'élève dans une situation socialisante et développe une démarche citoyenne en confrontant l'élève à la différence.

- Ils ont également abordé l'importance de l'équité dans l'enseignement, plus que l'égalité, il faudrait favoriser l'apprentissage pour tous, mais de façons différentes. En pratique, il s'agirait de proposer aux élèves des contenus inscrits dans les programmes mais avec des méthodes adaptées aux élèves et à leur situation sociale. En effet, si souvent les Instructions Officielles sont aménagées par le professeur, et cela de manière inévitable en fonction des classes, la solution pourrait résider dans l'élaboration d'un référentiel de compétences contextualisé, à développer en fonction du public de l'établissement, et qui permettrait de valoriser l'élève en situation d'apprentissage.

Cette forme d'expérimentation pédagogique continue nécessiterait d'accorder un degré d'autonomie plus important à l'établissement mais permettrait surtout au professeur de trouver sa place dans une équipe pédagogique au service de la mise en valeur des compétences des élèves d'un groupe.

- L'équipe pédagogique d'une classe devrait avoir davantage de responsabilités et pourrait ainsi adapter le contenu des enseignements, tout en respectant les exigences du programme, et s'inscrire dans un projet de classe, autant que dans un projet d'établissement. Toujours au service de la classe, et de l'élève, elle aurait davantage d'autonomie et serait plus investie dans la réussite globale du groupe.

Cependant cela pose le problème de la stabilité des équipes notamment dans les milieux difficiles où cela est pourtant le plus nécessaire.

- La mise en place de ce type de projet ne peut être constructive que si les classes gardent un effectif raisonnable et n'excèdent pas 22 élèves. De plus, il paraît difficile de mener à bien des procédés innovants, particuliers (comme la pédagogie différenciée) et visant à s'adapter aux élèves dans des classes dont les effectifs sont trop importants.

2. La nécessité de moyens

Pour servir des projets comme ceux développés précédemment, les professeurs ont établi le manque de moyens mis à disposition des collèges qui a une influence certaine sur la mise en œuvre de démarches de cette envergure.

- Des moyens sous forme d'augmentation de la dotation d'heures globale de l'établissement permettrait de formaliser les heures de concertation pour l'ensemble des professeurs d'une même classe. Ils pourraient ainsi établir les projets des classes en fonction de leurs niveaux et des compétences des élèves de manière à les valoriser.

L'aménagement d'heures de concertation et de consultation entre l'administration et le professeur principal d'une classe dès le mois de juin, en préparation de la rentrée suivante, permettrait

aussi de maîtriser le degré d'hétérogénéité d'une classe et de mieux adapter le projet de celle-ci en fonction des élèves.

Des heures supplémentaires favoriseraient le développement des pratiques comme la pédagogie différenciée, le travail en groupe et le soutien scolaire. Cependant, le soutien devrait être assuré par le professeur de la classe qui connaît ses élèves ou par des personnes formées, ou en cours de formation (préparation du CAPES ou d'autres diplômes de l'enseignement) cela éviterait des difficultés pour certains aide-éducateurs liées à leur manque de formation dans la matière enseignée.

Enfin, une dotation d'horaire globale plus importante permettrait de mettre en place un travail de fond avec les parents et le reste du personnel de l'établissement (conseiller d'orientation psychologue, assistante sociale...) en aménageant plus de temps d'information et de concertation. Cela favoriserait l'échange entre l'équipe et les parents d'élèves.

Si ce besoin ne se ressentait pas il y a quelques années, il faut considérer l'évolution de la société et bien se rendre compte qu'aujourd'hui il est préférable et presque indispensable, dans certains cas, de travailler en partenariat avec les responsables des élèves et tous les membres du personnel au service de l'orientation et de l'apprentissage de l'élève.

- Des moyens sous forme de personnels permettraient une meilleure adaptation des établissements à leur public. En effet, la présence d'une assistante sociale à temps plein dans certains établissements est nécessaire pour le développement de projets et le suivi efficace et durable de certains élèves. L'élève étant un individu complet avec son vécu social, familial et psychologique, l'enseignant seul ne peut suffire à remplir toutes les tâches qu'on exige de lui.

De même, la mission du conseiller d'orientation psychologue ne peut être réalisée dans de bonnes conditions avec moins d'une journée de présence dans un établissement. Si son rôle est d'orienter les élèves et d'amorcer un suivi psychologique, il ne peut se passer de la compétence du professeur pour tenir informé les élèves de manière constante. Le professeur a ainsi une charge de travail supplémentaire et quelques heures de concertation avec le Co Psy demeurent très insuffisantes pour lui permettre de mener cette démarche à bien dans le peu de temps qui lui est imparti. De plus, elle s'ajoute à sa mission d'enseignement qui requiert déjà largement les heures attribuées. Enfin, sa mission d'orientation reste trop indéfinie et informelle.

De plus, la mission générale du professeur évoluant, il semblerait évident que la répartition de son nombre d'heures soit réorganisée et que soient payées de manière systématique les heures de vie de classe qui révèlent la part de plus en plus importante de la mission socialisante du professeur.

- L'ensemble de l'équipe pédagogique du collège s'est accordée sur une nécessité primordiale de moyens accordés à la formation. Le problème lié à la formation pédagogique des professeurs a été longuement abordé. En effet, il est nécessaire de proposer aux jeunes professeurs une base leur permettant de se trouver une place au sein de l'établissement, au sein de l'équipe pédagogique et au sein de sa classe, en face de leurs élèves.

Une formation plus approfondie en gestion du groupe, en psychologie de l'enfant et de l'adolescent permettrait d'éviter le « choc » des débutants qui arrivent très souvent avec des concours où priment les matières enseignées et ne prennent pas suffisamment en compte la capacité du professeur à gérer une classe.

Enfin, une formation rigoureuse et organisée permettrait de développer des démarches, des exigences communes à tous les professeurs, et les élèves auraient ainsi des repères stables et immuables quel que soit l'établissement.

3. Une hétérogénéité nécessaire

La sectorisation et l'hétérogénéité sont deux thèmes qui ont été abordés au cours du débat et qui ont recueilli l'unanimité sur le même principe, elles sont nécessaires.

- En effet, la sectorisation n'a pas été remise en question puisqu'elle favorise l'hétérogénéité. Abandonner ce dispositif semble être inenvisageable car, même si les établissements privés recueillent toujours des suffrages de la part d'une partie plus favorisée de la population, ce chiffre reste a priori constant et ne doit pas remettre en question la nécessaire mixité sociale de certains établissements. Elle

permet aussi d'éviter l'élitisme. Cependant, elle doit être menée habilement, de manière à éviter que se creusent les inégalités socio-économiques et territoriales et les trop importantes différences entre établissements en s'assurant que chacun d'entre eux dispose des moyens réellement nécessaires pour accomplir sa mission.

La mise en place de ZEP n'a pas été remise en cause, mais le suivi de gestion des moyens financiers alloués à ce type d'établissement semble nécessaire pour promouvoir des pratiques comme celles évoquées précédemment.

- De même, l'équipe pédagogique s'est accordée sur la nécessité des classes hétérogènes relevant qu'il était quasiment impossible d'avoir une classe parfaitement homogène et qu'il serait difficile de travailler dans une classe où les élèves auraient tous le même niveau car cela conduirait à une uniformité néfaste des pratiques. De même, elle constitue le seul moyen de garantir la mixité sociale et intellectuelle, gage d'une plus grande tolérance et d'une ouverture d'esprit plus large. Enfin, elle ne signifie pas inégalité des méthodes et des chances.

Le degré d'hétérogénéité devrait cependant être maîtrisé par l'équipe pédagogique de la classe qui interviendrait dans l'élaboration de la liste des classe afin d'éviter la création de groupe où des élèves trop performants s'ennuieraient et où des élèves en difficulté se sentiraient très vite en situation d'échec. Il pourrait être maîtrisé en formant des classes selon des critères décidés au préalable par l'équipe en accord avec le projet d'établissement.

- La création d'une classe plus ou moins homogène étant expérimentée au sein de l'établissement sous forme de troisième à projet professionnel, l'équipe pédagogique s'accordait pour relever l'importance de la stabilité des effectifs de professeurs et de la constante communication au sein de celle-ci. Le fait de mettre en place ce mode de fonctionnement visant à gérer l'hétérogénéité des élèves nécessite du temps, de l'énergie et mobilise des professeurs qui devraient être volontaires, tout comme les élèves devraient être motivés. En effet, le fait de chercher la motivation des élèves favoriserait une ambiance saine et un projet commun aux professeurs et aux élèves.

Ce procédé participe de la volonté commune de mettre en place une expérimentation pédagogique qui pourrait être très constructive pour les élèves, pour les professeurs et pour les autres établissements par le biais de la communication.

- Cependant, l'hétérogénéité favorise l'évaluation des compétences en fonction de celles des autres, c'est pour cette raison que l'ensemble des professeurs insistait sur la nécessaire valorisation des élèves. Le système de notation ayant été remis en question, le fonctionnement d'évaluation des compétences plus que de l'évaluation par une note sanction semblait recueillir davantage de suffrage, notamment par les professeurs de langues étrangères qui adoptent déjà, pour la plupart, ce système. Cela donnerait ainsi à l'élève le sentiment de pouvoir réussir, ce qui paraît essentiel pour développer l'envie d'apprendre.

Dans la perspective d'éviter les inégalités liées aux résultats, des professeurs évoquaient l'idée de réorganiser le schéma scolaire actuel en créant des modules comme à l'université. Les élèves s'y inscriraient en fonction de leurs capacités et des talents de chacun et garderaient un tronc commun de matières qui garantiraient un socle fondamental de compétences et de connaissances.

08 Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

1. La valorisation des compétences de l'élève

L'ensemble des professeurs a soulevé la nécessité de mettre en évidence pour chacun ce qu'il arrive à faire, ce qu'il sait faire et ce qu'il a appris à faire et à proposer différentes façons de procéder.

- Le développement d'activités artistiques (peinture, musique, dessin...) et d'activités quotidiennes (couture, cuisine,...) en effectif adapté permettrait à chacun de s'inscrire dans un processus de réussite. En effet en laissant le choix d'options de ce type à l'élève, l'école favoriserait une reconnaissance en

terme de résultat, plus positive, qui donnerait à l'élève la confiance dont il a parfois besoin. Ces dispositifs pourraient être intégrés dans l'emploi du temps, l'après-midi.

Parfois, après huit heures de cours, sept matières différentes dans la même journée, l'élève éprouve forcément des difficultés à se concentrer et son travail en pâtit. Si ces besoins et ses intérêts étaient davantage ciblés, l'élève pourrait se sentir mieux guidé et s'épanouir davantage à l'école.

Il faudrait ainsi maintenir les fondamentaux nécessaires à la formation du citoyen et qui permet de garantir un socle de compétences et de savoirs commun à tous en allégeant les programmes pour pouvoir proposer des matières optionnelles qui valorisent chaque élève (mécanique, artisanat...). Cela favoriserait la mise en valeur, pour eux, d'un pôle d'excellence et centrerait moins les apprentissages sur les savoirs tout en encourageant des pratiques artistiques et techniques.

Ce projet accorderait une place importante à des professionnels dans des domaines comme le théâtre, la musique, la mécanique et leur permettrait de transmettre aux élèves leur passion.

- La motivation de l'élève passe par la valorisation de ces compétences. L'évaluation devrait ainsi mieux rendre compte des progrès de l'élève en évitant la note sanction et en promouvant l'évaluation des compétences et de l'acquisition progressive de celle-ci à travers les procédés précédents.

En effet, chaque élève bénéficie d'un type d'intelligence différent qu'il appartient au système éducatif de mettre en valeur et les notes ne doivent pas être l'unique critère de valorisation. La présence de nouvelles matières optionnelles permettrait à l'élève d'exceller dans une matière. La mise en place d'une évaluation positive pouvant être réalisée très facilement par la création d'objet (de vêtements, de plats, de peinture...) ou la mise en valeur d'un savoir-faire particulier (musical, théâtral...).

- Pour motiver davantage l'élève, il faut que celui-ci soit en mesure de saisir le discours qui lui est proposé ce qui n'est pas toujours le cas dans un établissement comme le Bel-Air où certains élèves ne maîtrisent pas le français. En effet, les professeurs constataient la nécessité absolue de développer la compréhension du langage écrit et oral qui est le préalable indispensable à l'intérêt que l'on peut susciter chez l'élève et à son ouverture au monde.

Les enseignants relevaient ainsi l'importance du travail fait en amont du collège, à l'école primaire ou dans des structures spécialisées pour permettre aux élèves d'être à la portée de ce que lui propose le collège.

Dans des cas comme celui-ci, les programmes pâtissent d'une trop grande lourdeur et il devient presque utopique d'atteindre tous les objectifs d'un niveau, dictés par les Instructions Officielles.

- La pédagogie de projet prendrait alors tout son sens puisqu'elle évoluerait tout au long de la scolarité au collège et permettrait à l'élève d'élaborer petit à petit son projet professionnel en tenant compte de ses motivations personnelles et sociales. Cela favoriserait également une meilleure orientation des élèves et une approche plus réaliste de ses centres d'intérêt.

L'apprentissage pourrait ainsi devenir plus systématique dès que les motivations et les bases fondamentales semblent être réunies pour le permettre (peut-être plus tôt qu'actuellement). La mise en place de formation tout au long du parcours professionnel de la personne pourrait permettre aux élèves de reprendre une formation par la suite, pour cela, il faudrait continuer à développer des passerelles entre milieu de formation et milieu professionnel.

Les stages en entreprise pourraient être plus fréquents et constituer un outil, un support de travail relatif aux options choisies. De même, le travail en équipe dès le collège sur certains projets, dans certaines matières, favoriserait une approche plus précoce de ce mode de fonctionnement.

De plus, l'équipe pédagogique servirait ainsi dès l'entrée au collège un projet commun à un groupe d'élèves et aux professeurs.

- Cependant l'ensemble des participants s'accordait sur le caractère indispensable de l'effort de la part de l'élève car l'école n'est pas un jeu, un endroit où l'on consomme des savoirs et des pratiques qui occupent l'élève toute la journée. L'effort devraient ainsi être valorisé et constituer un critère d'évaluation.

Dans cette perspective, il semblerait évident de revaloriser l'importance des devoirs. Etant donné les dispositifs d'aide au devoir, il conviendrait de responsabiliser l'élève en le rendant réel acteur de sa progression. Cela permettrait de réaffirmer le sens du travail qui reste indispensable pour favoriser la réussite scolaire de l'élève.

Revaloriser les bienfaits des devoirs donnerait une place importante aux dispositifs d'aide au devoirs qui devraient alors bénéficier de davantage de moyens notamment dans certains milieux défavorisés, mais dans la limite du raisonnable, le but n'étant pas de déresponsabiliser complètement des parents en mesure d'aider leurs enfants.

Il convient ainsi de mettre en valeur l'impact du rôle du ou des parent(s) dans la réussite scolaire de l'élève. L'élève peut faire des efforts conséquents pour obtenir la fierté de ses parents, or, certains parents se désintéressent à plus ou moins grande échelle du projet de leur enfant, pour des raisons diverses parfois liées à l'incompréhension tout simplement. Il y aurait alors un réel intérêt à développer davantage de ponts entre le milieu éducatif et affectif de l'élève et l'école, l'équipe pédagogique.

2. La nécessité du travail en interdisciplinarité et de l'interactivité

La mise en place d'activités diverses et variées incitent l'élève à participer, à s'intéresser à son travail, les pratiques dépendent du professeur, de son engagement, de son temps, mais aussi des moyens mis à sa disposition.

- En effet, les professeurs ont relevé la nécessaire motivation de la part du professeur pour la mise en place de procédés tels que le travail en interdisciplinarité ou la réalisation de sorties scolaires diverses éveillant très souvent la curiosité des élèves. De même la motivation de l'élève paraît indispensable, garantissant le bon fonctionnement de l'activité.

Le caractère formel de dispositifs comme les I.D.D. ne semblait ainsi pas nécessaire, mais des moyens en heures permettraient d'encourager ces procédés très constructifs pour les élèves et les professeurs et qui engendrent une réflexion différente en donnant un sens à l'apprentissage et à la mise en application des démarches enseignées. Ces heures inciteraient les professeurs à mettre en place de tel dispositif en travaillant en équipe interdisciplinaire de façon ponctuelle et toujours volontaire.

Créer un sens à l'apprentissage d'une matière est capital pour l'élève qui comprend alors à quel point la matière lui est utile pour vivre. Développer ces procédés devraient permettre aux élèves de s'inscrire dans une démarche constructive (ainsi que le professeur) et de s'intéresser davantage à certains aspects de la matière enseignée pas toujours évoqués en cours.

- L'interactivité au sein de la séance d'enseignement a été soulevée et discutée pour mettre en évidence la lourdeur de certains programmes parfois inadaptés à leur mise en œuvre (technologie). Il faudrait ainsi alléger certains contenus pour permettre aux enseignants de mieux envisager et préparer les activités.

S'il est préférable de rendre son cours ludique et le plus intéressant possible, il faudrait pour cela que le professeur soit plus libre d'adapter le contenu aux pratiques qu'il souhaite utiliser, de faire le choix de la pédagogie employée en lui laissant davantage d'autonomie liée aux types d'élèves qu'il a en face de lui et qu'il connaît.

Davantage de moyens donnés au professeur, en photocopies par exemple, lui permettrait de mettre en place des activités intéressantes avec des outils qui rendraient l'élève actif au sein du cours.

- De plus, pour développer ces pratiques il a paru indispensable de mettre les outils multimédia au centre d'une dynamique qui devient inhérente à l'enseignement. En effet, il conviendrait à l'enseignant d'apprendre à l'élève à s'en servir, à s'en méfier parfois, à s'en enrichir culturellement en tant que citoyen.

L'ordinateur (pourvu de logiciels adaptés), la télévision, les supports de la presse tiennent une place importante dans la société aujourd'hui et ont une influence inévitable sur l'apprentissage des élèves. Des moyens financiers permettant de les utiliser davantage en classe favoriseraient la bonne utilisation de ceux-ci dans la formation du citoyen et encourageraient la diversification des activités.

3. L'importance de la relation professeur-élève

L'adulte en face de l'enfant ou de l'adolescent, l'humain en face de l'humain, le professeur en face de l'élève, cette dimension n'a pu être occultée dans le traitement de ce thème et a révélé un nécessaire besoin, pour le professeur, d'une formation adaptée, mais aussi d'une certaine tolérance et d'une ouverture d'esprit.

- Le caractère préférable de classe à effectif « viable » a été défini comme facteur d'une meilleure gestion du groupe. Le suivi personnel de l'élève étant plus facile à mettre en œuvre dans une classe comportant à peu près 20 élèves que dans des classes surchargées, cela encouragerait les élèves à s'investir davantage en étant acteurs de leur progression face à un professeur plus disponible.

Les professeurs ont ainsi mis en valeur l'intérêt d'alléger les effectifs de l'école primaire aux classes de lycée souvent réellement surchargées.

- De même la vision de l'enfant cultivé, la culture nationale restent à définir de manière plus précise pour permettre à tous les professeurs de donner des priorités à certains enseignements. L'école créant les citoyens de demain, il appartient à l'Etat, au C.N.P. de nous donner la vision de l'enfant formé qu'ils souhaitent voir atteinte par l'ensemble d'une équipe pédagogique.

La société évoluant, il devient nécessaire de reconnaître la mission socialisante du professeur qui vise à apporter les règles de comportement de base à l'élève. De même, il ne faut pas oublier que le professeur peut être un adulte référent pour l'élève et que, s'il a besoin de liberté pour mettre en œuvre les programmes, il lui faudrait davantage de priorités définies par une inspection toujours proche du terrain et le C.N.P.

L'élève, le futur citoyen devrait ainsi être davantage au centre des préoccupations de l'école plus que l'aspect quantitatif des savoirs qu'il doit intégrer.

- La formation a encore une fois été au centre du débat puisqu'il est nécessaire, pour le professeur, de savoir appréhender au mieux l'élève, l'élève au sein du groupe et l'élève sorti du groupe en tant qu'individu à part entière. Or, actuellement les contenus de la formation proposés par les I.U.F.M. sont inadaptés à ce niveau-là puisque tout cet aspect humain du métier n'a pas sa place dans l'emploi du temps à part en E.P.S.

Les contenus des concours devraient être davantage adaptés à l'actualité de l'enseignement. Ils changent lentement et la société évolue vite. Si les problèmes rencontrés en classe ne trouvent pas forcément de solution, le professeur n'est pas toujours préparé à la gestion du groupe pourtant nécessaire pour que le cours se déroule dans une ambiance sereine, saine, détendue ou simplement favorisant la situation d'apprentissage.

Une formation plus approfondie inciterait l'adulte en situation d'apprentissage à intégrer une vision de l'enfant et un mode de relation commun qui ne différencieraient pas les élèves et lui permettraient de mieux se positionner face à la classe dès son entrée dans le métier. En effet, il se doit de respecter l'élève en tant qu'individu ayant droit à la parole, de favoriser l'échange et la communication, et de lui donner le sentiment réel qu'il s'intéresse à lui, mais ce n'est pas toujours évident à mettre en œuvre dans une classe.

- De plus, le professeur se devant de remettre constamment en question sa façon d'être et de pratiquer, il est important de lui fournir une formation continue adaptée à ses besoins, qui lui permette d'obtenir des réponses à ces questions et de rester dynamique et novateur tout au long de sa carrière.